

**Année universitaire :** 2023-2024

**Composante :** UFR MEDECINE

**Statut de la formation :** Actualisation

## Formation

Intitulé de la formation : **NEUROREANIMATION**

Type de formation : Diplôme inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissements partenaires : Université Lyon/ Université Nancy

Responsable pédagogique : Pr Jean-François PAYEN

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir : 30 étudiants maximum

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

*Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique*

## Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

# I. Dispositions générales

## **Article 1 : Définition et objectifs de la formation**

Maîtriser les bases théoriques et pratiques nécessaires à la prise en charge des patients ayant une détresse neurologique grave à leur admission ou au cours de leur séjour en réanimation.

Permettre une formation complémentaire des différents spécialistes (anesthésiste-réanimateur, réanimateur, urgentiste, et tout spécialiste concerné) confrontés à cette prise en charge pour que les différents acteurs de l'équipe multidisciplinaire partagent un socle commun de connaissances.

## **Article 2 : Conditions d'accès**

### 2.1 Recevabilité des candidatures

Pas de pré-requis spécifiques

### 2.2 Conditions d'admission

Médecins titulaires du diplôme français ou d'un diplôme permettant l'exercice de la médecine, et titulaire d'un DES et/ou d'un DESC : anesthésie-réanimation, réanimation médicale, médecine d'urgence, neurologie, pédiatrie, neurochirurgie, radiologie

Etudiants inscrits dans la dernière année d'une des formations susvisées

## II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

### Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : janvier à juin

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée :

Volume horaire de la formation : 80 h

Nombre d'ECTS :

*Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.*

### Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

- Physiopathologie cérébrale
- Anatomie et Imagerie cérébrale
- Electrophysiologie
- Examen et surveillance du patient cérébro-lésé
- Principes thérapeutiques en neuroréanimation
- Accident vasculaire cérébral
- Pathologie traumatique cérébrale et médullaire
- Infections neuroméningées graves, Etat de mal épileptique, Complications postopératoires en neurochirurgie
- Neuropathies périphériques, Mort encéphalique, Ethique en neuroréanimation

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

### Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : Un stage pratique (selon expérience professionnelle) 10 demi- journées dans une structure de neuroréanimation pourra être exigé des étudiants dont le parcours professionnel montre une absence complète d'expérience dans ce domaine.

Durée du stage : 10 demi-journées

Période du stage :

Modalité de stage :

*Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.*

### **Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré**

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

### **Modalités d'examen**

Le contrôle des connaissances du module commun comprend un examen écrit (2 cas cliniques avec chacun 5 questions courtes, durée 1 heure, noté sur 20) en juin avec une session de rattrapage en septembre pour les candidats qui n'auront pas obtenu la moyenne ou qui n'auront pas pu se présenter à la 1ère session pour un motif valable.

La présentation d'un cas clinique fait l'objet d'une note délivrée par un jury (cas clinique, 30 min, noté sur 20).

Les ateliers pratiques font l'objet d'une vérification d'acquisition d'objectif. Le stage pratique, le cas échéant, fait également l'objet d'une validation par le maître de stage. L'obtention du diplôme nécessite d'obtenir la moyenne générale (examen écrit et cas clinique) et d'avoir validé un atelier pratique.

Le jury fait appel à des enseignants des universités organisatrices (Université Grenoble Alpes ; Université de Lorraine, Nancy ; Université Lyon 1) impliqués dans l'enseignement du DES d'anesthésie-réanimation ainsi que des praticiens hospitaliers participants à l'enseignement de la réanimation.

### **III. Résultats**

#### **Article 5 : Jury**

Périodes de réunion des jurys : juin et septembre de l'année en cours

#### **Article 6 : Conditions de validation de la formation**

L'obtention du diplôme nécessite d'obtenir la moyenne générale (examen écrit et cas clinique) et d'avoir validé un atelier pratique.

#### **Article 7 : Redoublement**

## **IV. Frais de scolarité**

### **Article 8 : Frais de scolarité**

Tarifs Formation initiale : 710€

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 910€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

## **V. Dispositions diverses**

### **Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation**